

**PRÉAVIS AU CONSEIL COMMUNAL
N° 22-2018**

Séance du : 21 novembre 2018

**Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018,
2^{ème} série**

Crédit net demandé CHF 915'400.00

Responsabilité(s) du dossier :

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. G. Reichen, Syndic

TABLE DES MATIÈRES

1. Objet du préavis	3
2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires	3
3. Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal	3
4. Crédits supplémentaires demandés en 2 ^{ème} série.....	3
4.1. Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel.....	3
4.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles	4
4.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles	6
4.3. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle	7
4.3.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle	8
4.4. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité	8
4.4.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité	9
5. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2018, 2 ^{ème} série	9
6. Incidences sur le budget 2018	11
7. Communication	11
8. Conclusions.....	11

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement communal du Conseil communal et des directives de la Municipalité, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une 2^{ème} série de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018.

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre des procédures de régularisation des dépassements budgétaires.

Montant net demandé : CHF 915'400.00.

2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires

Les principes de régularisation des dépassements budgétaires sont les suivants :

- Dépôt de préavis au Conseil communal sollicitant une série de crédits supplémentaires au budget. En principe, ces préavis sont déposés en mai et en novembre. Les crédits supplémentaires sont répartis en trois catégories :
 - les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal ;
 - les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont de possibilité d'intervention (transports publics, facture sociale, péréquation directe horizontale, ...)
 - les crédits supplémentaires concernant les dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil communal avant d'être engagées par la Municipalité.

3. Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal

Rappelons que le budget 2018 comprend les crédits supplémentaires suivants, déjà accordés par le Conseil communal, soit :

- Préavis N°09-2018, crédits supplémentaires 1^{ère} série, pour un montant net de CHF 206'400.00.

4. Crédits supplémentaires demandés en 2^{ème} série

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous soumettons ci-après les crédits supplémentaires au budget 2018, 2^{ème} série :

4.1. Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel

Afin de respecter la confidentialité des données relatives aux éléments ayant un lien avec les salaires du personnel communal, la Municipalité a décidé de présenter les crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel sous une seule et unique rubrique :

Dépenses urgentes et imprévisibles

Pully-Plage : Suite à une saison exceptionnelle, augmentation des heures des auxiliaires.

Service administratif et technique des domaines : Remplacement maladie longue durée et un apprenti peintre supplémentaire.

Service de l'urbanisme et de l'environnement : Remplacement maladie longue durée.

Bâtiments scolaires : Remplacement maladie longue durée d'un collaborateur fixe et plusieurs remplacements de collaborateurs auxiliaires.

Total crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel	CHF	155'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-110'000.00
Crédits suppl. (montant net) - Charges de personnel	CHF	45'000.00

4.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

130 – Service des ressources humaines

Compte : 3092	Frais de recherche de personnel
Budget : CHF 55'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 15'000.00

Plusieurs départs non prévus cette année nécessitant des annonces dans le journal.

172 – Port de plaisance

Compte : 3147	Entretien du port
Budget : CHF 55'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 35'000.00

Probablement en raison de leur obsolescence, les éléments immergés d'ancrage du ponton du glacis « côté Lausanne » ont cédé. Un renflouage et une remise en état ont été réalisés.

175 – Rink-hockey

Compte : 3145	Entretien des parcs et des zones de loisirs
Budget : CHF 2'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 106'000.00

Des défauts importants du revêtement de la piste de rink-hockey sont apparus. La Fédération suisse de rink-hockey a sommé le Pully rink-hockey club de résoudre ce problème pour des questions de sécurité sous peine de se voir supprimer la licence de ligue nationale B pour sa première équipe et de se faire suspendre la piste.

300 – Service administratif et technique

Compte : 3185	Honoraires et frais d'expertises
Budget : CHF 35'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 15'000.00

Honoraires d'avocat pour l'évacuation des squatters de l'immeuble sis Av. du Prieuré 11, vendu par la Ville dans le cadre du développement du quartier Clergère Sud (CHF 5'700.00).

Honoraires d'ingénieurs pour l'analyse d'une problématique d'instabilité de la digue principale du port de Pully suite à la découverte de plusieurs importantes fissures (CHF 9'300.00).

310 – Terrains, fontaines

Compte : 3141	Entretien des bâtiments et monuments domaines
Budget : CHF 23'600.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 7'400.00

Important refoulement de canalisations d'eaux usées dans un appartement sis Av. de Guillemin 9-11. Ouverture pour recherche de la cause et réhabilitation de la coulisse des eaux usées. L'origine de ce refoulement se situe dans le Parc Guillemin.

320 – Forêts

Compte : 3146	Entretien des forêts, alpages et vignes
Budget : CHF 73'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 43'000.00

Important glissement de terrain, dû vraisemblablement aux intempéries du mois de juin, au-dessus de la galerie de drainage se trouvant dans le bois de la Chenaulaz, sous le boulevard de la Forêt.

350 – Bâtiments locatifs

Compte : 314101	Travaux de rénovation domaines
Budget : CHF 224'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 65'000.00

Alpes 16 : Réfection partielle d'un appartement suite au départ des locataires (CHF 11'600.00).

Liaudoz 30-32 – Réfection complète d'un appartement suite au départ des locataires (CHF 53'400.00)

Ces travaux sont entièrement financés par un prélèvement sur le fonds de rénovation des immeubles communaux.

431 – Voirie

Compte : 3155	Entretien des véhicules à moteur
Budget : CHF 10'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 25'000.00

Nombreux travaux de réparation imprévisibles sur les véhicules du service de la voirie. Des montants supplémentaires sont nécessaires pour financer les réparations et permettre l'entretien du parc de véhicules pendant le dernier trimestre 2018.

Cette augmentation sera partiellement compensée par une diminution des montants affectés à l'entretien des machines.

470 – Cours d'eau et rives du lac

Compte : 3147 Correction cours d'eau, entretien rives
 Budget : CHF 6'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 100'000.00

Les intempéries exceptionnelles survenues dans la nuit du 11 au 12 juin 2018 ont provoqué des dégâts à l'embouchure de la Vuachère. Des travaux d'urgence ont dû être entrepris pour sécuriser le secteur, soit :

- la dépose de la passerelle piétonne existante et la mise en place d'une passerelle provisoire ;
- la sécurisation provisoire des berges du cours d'eau.

Le Canton participe au financement de ces travaux à hauteur de CHF 35'000.00.

812 – Réseau d'eau

Compte : 3144 Entretien des canalisations
 Budget : CHF 526'300.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 150'000.00

Des travaux d'urgence ont dû être réalisés sur le réseau d'eau potable à la suite d'un effondrement de la chaussée au Ch. de Champittet (Communication n°16-2018) et d'une importante fuite d'eau au Ch. des Roches (Communication n°18-2018). De même, de nombreuses fuites sont survenues en 2018, principalement durant l'été.

Des crédits supplémentaires sont dès lors nécessaires pour financer une partie des travaux susmentionnés et assurer les réparations des fuites pendant les derniers mois de l'année 2018. Du fait du caractère imprévisible des ruptures de conduites, il n'est toutefois pas certain que ces montants seront totalement dépensés, ni qu'ils soient suffisants.

4.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	561'400.00
Compensation partielle par diminution de charges	CHF	-8'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-100'000.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	453'400.00

4.3. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle

153 – Musées

Compte : 313701	Produits en consignation
Budget : CHF 7'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 68'000.00

En raison du succès de l'exposition « Hodler et Le Léman », les achats en consignation (notamment des livres et des catalogues) ont été beaucoup plus importants que prévus. Bien entendu, ces achats ont été entièrement compensés par des ventes de ces produits, apportant même un bénéfice à la Ville.

180 – Transports publics

Compte : 3517	Participation excédent charges transports
Budget : CHF 7'700'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 350'000.00

Le montant porté au budget 2018 tenait compte d'un solde en notre faveur pour l'exercice précédent. Ce solde en notre faveur s'est avéré inférieur à notre estimation.

220 – Service financier

Compte : 352001	Décompte final péréquation année antérieure
Budget : CHF -443'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 1'011'400.00

Décompte final de l'année 2017 relatif à la péréquation directe horizontale. Ce décompte nous est défavorable principalement à cause de la progression de la valeur du point d'impôt par habitant.

Ce montant est partiellement compensé par un retour sur la péréquation directe horizontale plus important que ce que prévoyaient les acomptes.

Le solde en notre défaveur est compensé totalement par un prélèvement sur le fonds d'égalisation de la facture sociale et de la péréquation directe horizontale.

451 – Ordures ménagères et déchets

Compte : 318800	Enlèvement ordures ménagères
Budget : CHF 349'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 30'000.00

Si la tendance des 8 premiers mois de l'année se confirme, une augmentation de la quantité d'ordures ménagères collectées devrait vraisemblablement être observée par rapport aux années précédentes (environ 2'900 tonnes prévisibles contre 2'700 tonnes prévues au budget 2018).

En principe, cette augmentation devrait être totalement compensée par une diminution des quantités collectées pour d'autres catégories de déchets (papier et déchets verts).

720 – Prévoyance sociale

Compte : 351501 Décompte final année antérieure facture sociale
 Budget : CHF -2'360'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 334'700.00

Décompte final de l'année 2017 relatif à la facture sociale. Ce décompte nous est défavorable principalement à cause de la progression de la facture sociale à charge de l'ensemble des communes vaudoises qui est supérieure de 5.1% par rapport au montant pris en compte dans le cadre du calcul des acomptes pour l'année 2017.

Ce montant est totalement compensé par un prélèvement sur le fonds d'égalisation de la facture sociale et de la péréquation directe horizontale.

823 – Réseau électrique

Compte : 3144 Entretien des canalisations
 Budget : CHF 45'500.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 40'000.00

Le développement de bâtiments sur certaines parcelles rend nécessaire le renforcement ou la remise à neuf du réseau d'électricité. En 2018, plusieurs constructions ont nécessité des travaux particulièrement importants, autant sur les branchements privés que sur le réseau de distribution.

4.3.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses liées à une base légale	CHF	1'834'100.00
Compensation partielle par diminution de charges	CHF	-30'000.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	-1'414'100.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses liées à une base légale	CHF	390'000.00

4.4. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité

190 – Service informatique

Compte : 318900 Programmation, extension, maintenance
 Budget : CHF 402'600.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 27'000.00

Mise à jour de la version des logiciels Abacus et Nest afin de disposer d'une version plus récente qui intègre des correctifs indispensables à la résolution de problèmes bloquants et propose de nouvelles fonctionnalités utiles à la réalisation d'opérations courantes.

4.4.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires non engagés par Municipalité	CHF	27'000.00
Compensation partielle par diminution de charges	CHF	0.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	0.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses non engagées	CHF	27'000.00

5. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2018, 2^{ème} série

En résumé, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à la 2^{ème} série de l'année 2018 se présentent de la manière suivante :

Crédits supplémentaires - Charges de personnel	CHF	155'000.00
Crédits supplémentaires - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	561'400.00
Crédits supplémentaires - Dépenses liées à une base légale, réglementaire et contractuelle	CHF	1'834'100.00
Crédits supplémentaires - Dépenses non engagées	CHF	27'000.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant brut)	CHF	2'577'500.00
Compensation par diminution de charges	CHF	-38'000.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	-1'624'100.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant net)	CHF	915'400.00

Les demandes de crédits supplémentaires mentionnées dans le présent préavis, peuvent être résumées de la manière suivante :

Description des crédits supplémentaires	Chapitre	Rubrique budgétaire	Montant au budget (en CHF)	Crédits supplémentaires demandés		
				Augm. de charges (en CHF)	Augm. de revenus (en CHF)	Diminution de charges (en CHF)
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel</u>						
Total des charges relatives au personnel				155'000	110'000	0
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</u>						
Frais de recherche de personnel	130	3092	55'000	15'000	0	0
Renflouage et remise en état ponton port Pully	172	3147	55'000	35'000	0	0
Rink-hockey - Réfection revêtement piste	175	3145	2'000	106'000	0	0
Honoraires avocats et instabilité digue port	300	3185	35'000	15'000	0	0
Guillemin 9-11 - Refoulement canalisations	310	3141	23'600	7'400	0	0
Glissement terrain Bois de Chenaulaz	320	3146	73'000	43'000	0	0
Alpes 16 + Liaudoz 30-32 - Réfection appart.	350	314101	224'000	65'000	65'000	0
Réparations de véhicules de la voirie	431	3155	10'000	25'000	0	8'000
Dégâts embouchure Vuachère intempéries	470	3147	6'000	100'000	35'000	0
Ruptures des canalisations eau potable	812	3144	526'300	150'000	0	0
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles				561'400	100'000	8'000
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle</u>						
Achats de produits en consignation Musées	153	313701	7'000	68'000	68'000	0
Participation financement transports publics	180	3517	7'739'600	350'000	0	0
Décompte final 2017 péréquation dir. horiz.	220	352001	-443'000	1'011'400	1'011'400	0
Augmentation quantité ordures ménagères	451	31800	349'000	30'000	0	30'000
Décompte final 2017 facture sociale	720	351501	-2'360'000	334'700	334'700	0
Travaux réseau distribution électrique	823	3144	45'500	40'000	0	0
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle				1'834'100	1'414'100	30'000
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses non engagées</u>						
Mise à jour version logiciels Nest et Abacus	190	318900	402'600	27'000	0	0
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses non engagées				27'000	0	0
Total des crédits supplémentaires au budget 2018 - 2ème série				2'577'500	1'624'100	38'000

6. Incidences sur le budget 2018

	<u>Charges</u> <u>(en CHF)</u>	<u>Revenus</u> <u>(en CHF)</u>	<u>Résultat</u> <u>(en CHF)</u>
Budget 2018 voté par le Conseil communal	157'825'700.00	157'132'100.00	-693'600.00
Crédits supplémentaires 1 ^{ère} série 2018, approuvés par le Conseil communal	366'400.00	160'000.00	-206'400.00
Crédits supplémentaires 2 ^{ème} série 2018	2'539'500.00	1'624'100.00	-915'400.00
Totaux	160'731'600.00	158'916'200.00	-1'815'400.00

7. Communication

Ce projet ne nécessite pas d'actions particulières de communication.

8. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Pully,


vu le préavis municipal N° 22-2018 du 10 octobre 2018,
vu le préavis de la Commission des finances,

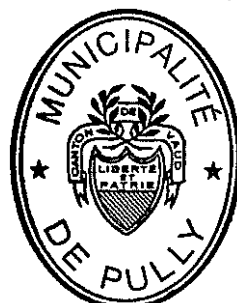
décide


1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2018, 2^{ème} série, tel que présenté dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 915'400.00.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 10 octobre 2018.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner